



Que le conseil a pris connaissance du dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus municipaux.

**2015-33 LOISIRS DE LES MÉCHINS INC. – COMMANDITES POUR LE CARNAVAL MÉCHINOIS 2015.**

Il est proposé par M. Marcel Guillemette, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité donne un montant de \$ 250,00 aux Loisirs de Les Méchins pour le carnaval 2015.

**2015-34 MODIFICATION RÔLE DE PERCEPTION.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que l'on modifie le rôle de perception comme suit :

- Aubin Mario (4228-69-8090)  
Enlever intérêts de (\$ 24,31)
- Gendron Pauline pour la Maison de Aurèle Gendron.  
La demande pour enlever la taxe de vidanges 2015 est refusée.

**2015-35 O.M.H. DE LES MÉCHINS – BUDGET 2015.**

Il est proposé par M. Benoît Frenette, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins approuve le budget 2015 de l'O.M.H. de Les Méchins.

**2015-36 ÉTAT DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA CORPORATION.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Benoît Frenette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal de Les Méchins approuve l'état préparé par Mme Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et secrétaire-trésorière et soumis au conseil en regard des personnes endettées pour taxes municipales envers la corporation et que la Directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à faire parvenir aux personnes endettées pour l'année 2013 et moins et dont le compte est supérieur à \$ 50,00, une demande de paiement pour le 26 février 2015 pour les arrérages et intérêts.

**2015-37 RASSEMBLEMENT DES ANCIENS DE ST-THOMAS DE CHERBOURG – PROJET PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DU PACTE RURAL.**

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal de Les Méchins appuie le projet de rassemblement des Anciens de St-Thomas de Cherbourg le 19 juillet 2015, présenté dans le cadre du Pacte Rural par M. Régis Crousset et Mme Linda Lili Courcy.

CONSIDÉRANT QUE la région du Bas-Saint-Laurent a choisi de placer la persévérance scolaire parmi les quatre priorités régionales de COSMOSS afin de mobiliser l'ensemble des partenaires du territoire autour d'actions structurantes et puisque cette problématique est intimement liée à d'autres enjeux, dont l'image de notre territoire, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'oeuvre, le développement social, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie, estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes du Bas-Saint-Laurent sont parmi les plus persévérants au Québec, au secondaire, au collégial comme à l'université et que, malgré cette position enviable de la région, ce sont encore 12,2 % de ses jeunes qui ont décroché avant d'avoir obtenu un diplôme du secondaire en 2009-2010 (14,1 % pour les garçons et 10,5 % pour les filles);

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas qu'une affaire concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, qui doit s'amorcer dès la petite enfance et se poursuivre jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT QUE le Bas-Saint-Laurent a développé par le biais de COSMOSS, une culture d'engagement considérable en matière de prévention de l'abandon scolaire, et que cette force de collaboration est de plus en plus reconnue à l'échelle provinciale;

CONSIDÉRANT QUE le comité COSMOSS Persévérance Scolaire de La Matanie organise Les Journées de la persévérance scolaire, que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation locale et régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'activités dans les différentes communautés et organisations de la MRC de La Matanie;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

En conséquence, Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**De déclarer la 3e semaine de février comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité;**

**D'appuyer COSMOSS de La Matanie comprenant l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires – afin de faire de nos MRC des territoires persévérants qui valorisent l'éducation comme un véritable levier de développement pour leurs communautés;**

**De faire parvenir copie de cette résolution à la coordination de COSMOSS de notre MRC.**

**2015-39**

**COSMOSS DE LA MATANIE – CONTRIBUTION FINANCIÈRE.**

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité alloue un montant de \$ 120,00 à Cosmoss de La Matanie pour les journées de la persévérance scolaire dont nos jeunes participent.

**2015-40**

**RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE TARIFICATION AVEC LA CAISSE DESJARDINS DE LA MATANIE.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Benoît Frenette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins renouvelle l'entente de tarification avec la Caisse Desjardins de La Matanie et que Mme Lyne Fortin directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à signer l'entente au nom de la municipalité de Les Méchins.

**2015-41**

**CORPORATION DÉVELOPPEMENT DE LES MÉCHINS – PACTE RURAL 2014-2019 - PROJETS DE SOUTIEN À LA VITALITÉ SOCIALE.**

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal de Les Méchins appuie les mesures de soutien à la vitalité sociale du milieu dans le cadre du pacte rural 2014-2019 et que l'administration du fond alloué à cet effet sera effectué par la Corporation Développement de Les Méchins.

**2015-42**

**ORLÉANS EXPRESS – DEMANDE POUR REPRENDRE LE SERVICE À LES MÉCHINS.**

Considérant que Orléans Express n'arrête plus à Les Méchins pour le service de transport en autobus;

Considérant que les personnes doivent se déplacer à Matane ou Ste-Anne-des-Monts pour pouvoir prendre le transport d'Orléans Express;

Considérant que la municipalité de Les Méchins est située à environ cinquante kilomètres de la ville de Matane et de la Ville de Ste-Anne-des-Monts;

Considérant que la municipalité de Les Méchins par sa situation géographique permettrait à des municipalités voisines de pouvoir venir prendre le transport d'Orléans Express à Les Méchins;

En conséquence, il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal de Les Méchins demande à Orléans Express de reconsidérer leur décision et de permettre à nouveau un arrêt à Les Méchins pour permettre à la population de notre village ainsi qu'aux municipalités voisines d'avoir un service de transport par autobus.

Que le conseil municipal de Les Méchins demande à la MRC de La Matanie d'appuyer nos démarches afin qu'Orléans Express reprenne le service à Les Méchins.

**2015-43**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

Il est 19h50 et il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée est levée.

---

Alain Dugas, maire

---

Lyne Fortin Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière